

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
TERRE D'Émeraude COMMUNAUTÉ
ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique
A0 - 1. 5500°

ALIÈZE

Élaboration prescrite le 28/09/2016
Dossier arrêté le 30/06/2023
PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024



Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs
JS1 - Équipements sportifs protégés

Thème des télécommunications
PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie
réseau-hta
réseau-souterrain-hta
poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie
Ligne THT 63 kV
Ligne THT 225kV

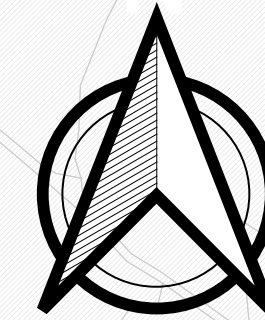
Thème de l'implantation
EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques
PM1 - PPRN Mouvements de terrain
ZONE 1
ZONE 2
ZONE 3

Thème du patrimoine
AC4 - ZPPAUP devenue SPR
AC1 - Monuments historiques
AC1 - Périmètre protection MH
AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau
AS1 - Périmètre de protection immédiate
AS1 - Périmètre de protection rapprochée
AS1 - Périmètre de protection éloignée
AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes. Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.



0 500 1 000 m

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ
ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique
A0 - 1. 5000°

BEFFIA

Élaboration prescrite le 28/09/2016
Dossier arrêté le 30/06/2023
PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024



Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs
■ JS1 - Équipements sportifs protégés

Thème des télécommunications
■ PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie
— réseau-hta
- - - réseau-souterrain-hta
● poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie
— Ligne THT 63 kV
— Ligne THT 225kV

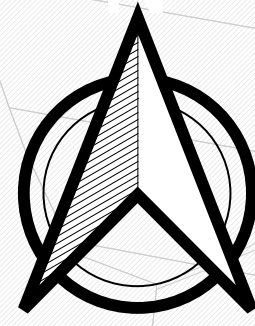
Thème de l'implantation
● ● EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques
PM1 - PPRN Mouvements de terrain
■ ZONE 1
■ ZONE 2
■ ZONE 3

Thème du patrimoine
■ AC4 - ZPPAUP devenue SPR
■ AC1 - Monuments historiques
■ AC1 - Périmètre protection MH
■ AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau
■ AS1 - Périmètre de protection immédiate
■ AS1 - Périmètre de protection rapprochée
■ AS1 - Périmètre de protection éloignée
◆ AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.



Servitudes d'utilité publique

- Thème des équipements sportifs

JS1 - Équipements sportifs protégés
- Thème des télécommunications

PT2LH - Zone spéciale de dégagement
- Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie

réseau-hta

réseau-souterrain-hta

poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie

Ligne THT 63 kV

Ligne THT 225kV
- Thème de l'implantation

EL7 - Servitude d'alignement
- Thème des risques

PM1 - PPRN Mouvements de terrain

ZONE 1

ZONE 2

ZONE 3
- Thème du patrimoine

AC4 - ZPPAUP devenue SPR

AC1 - Monuments historiques

AC1 - Périmètre protection MH

AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria
- Thème de l'hygiène et de l'eau

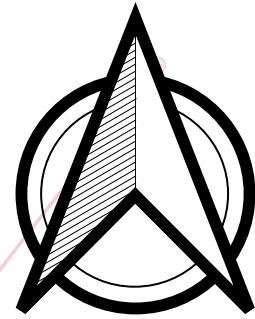
AS1 - Périmètre de protection immédiate

AS1 - Périmètre de protection rapprochée

AS1 - Périmètre de protection éloignée

AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal
TERRE D'Émeraude COMMUNAUTÉ
ex CC de la Région d'Orgelet

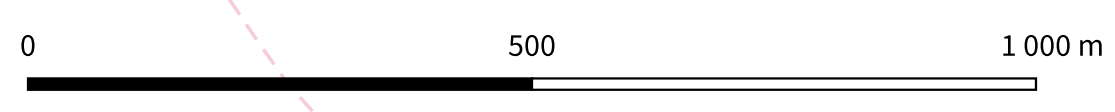
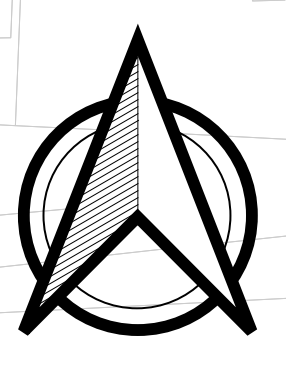
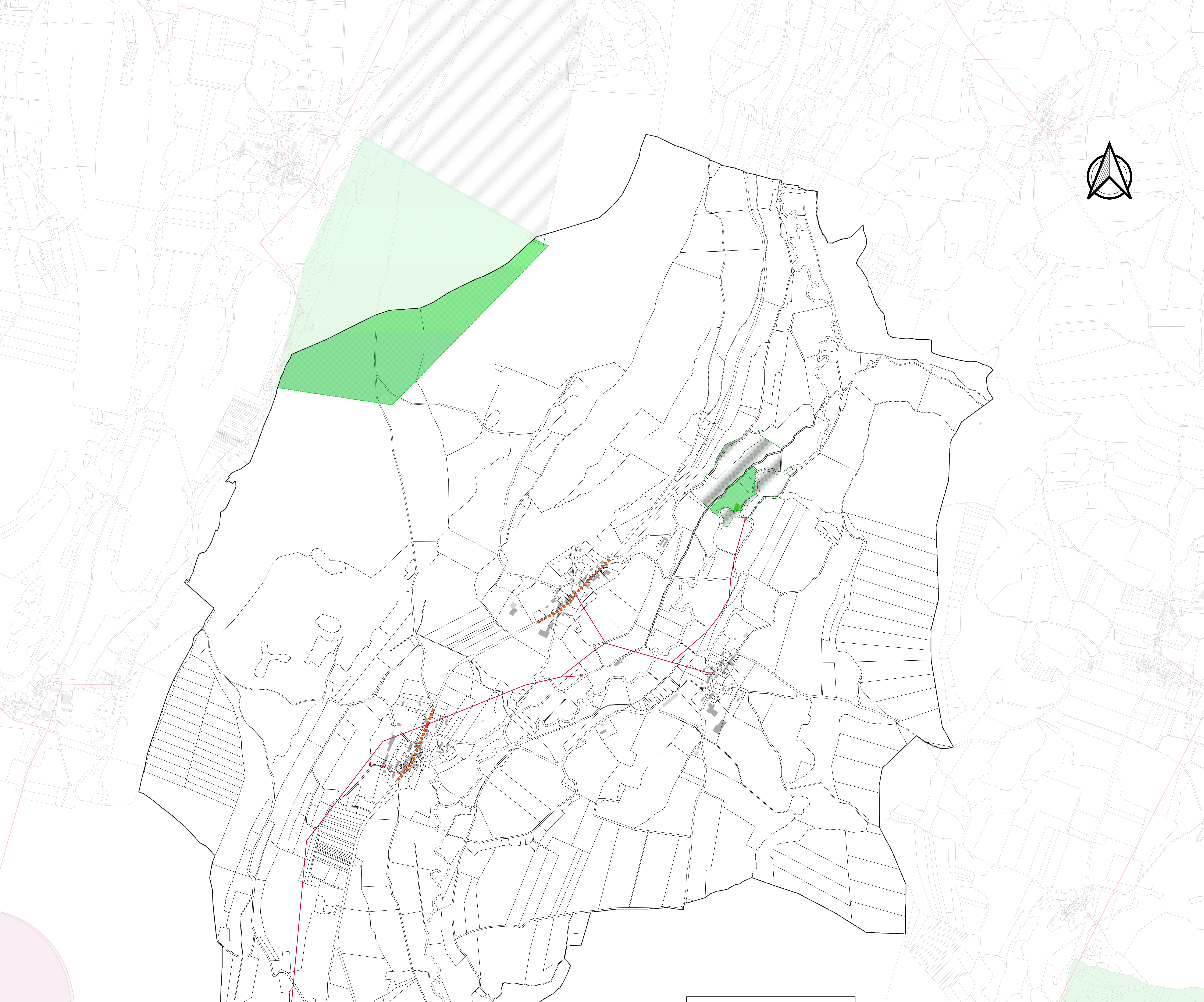
7. Plan des servitudes d'utilité publique
A0 - 1. 7500°

LA CHAILLEUSE



Élaboration prescrite le 28/09/2016
Dossier arrêté le 30/06/2023
PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024



Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs
JS1 - Equipements sportifs protégés

Thème des télécommunications
PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité
I4 - Lignes électriques 2ème catégorie
réseau-hta
réseau-souterrain-hta
poste électrique
I4 - Lignes électriques 3ème catégorie
Ligne THT 63 kV
Ligne THT 225kV

Thème de l'implantation
EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques
PM1 - PPRN Mouvements de terrain
ZONE 1
ZONE 2
ZONE 3

Thème du patrimoine
AC4 - ZPPAUP devenue SPR
AC1 - Monuments historiques
AC1 - Périmètre protection MH
AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau
AS1 - Périmètre de protection immédiate
AS1 - Périmètre de protection rapprochée
AS1 - Périmètre de protection éloignée
AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal

TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ

ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique

A0 - 1. 7500°

CHAMBÉRIA

Élaboration prescrite le 28/09/2016

Dossier arrêté le 30/06/2023

PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du

Conseil Communautaire du 03/04/2024

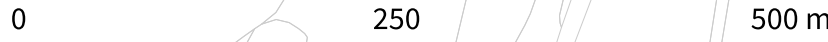
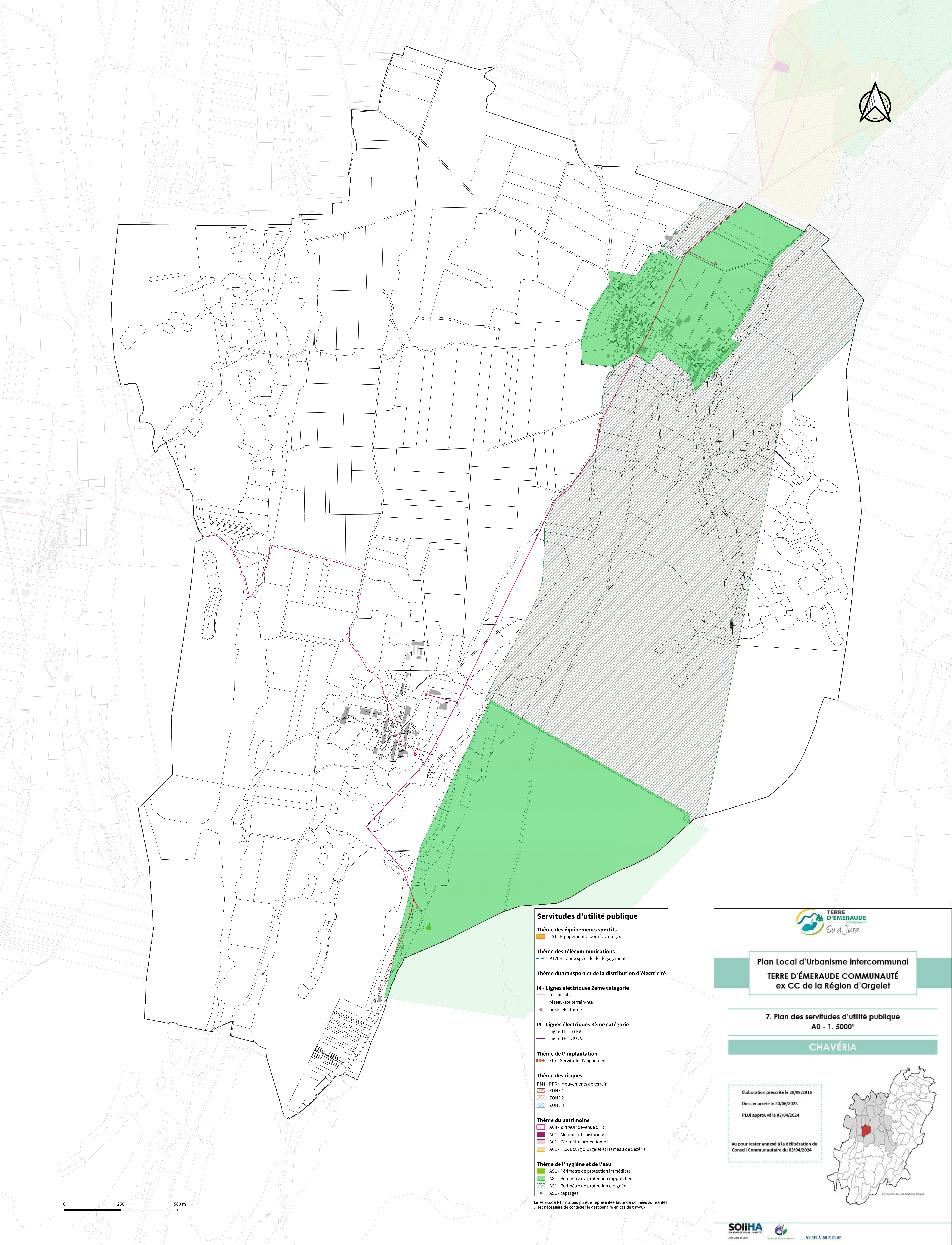


Territoire de l'ex CC de la Région d'Orgelet

 SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
2023 Label en cours

 Sud Jura
Sud Jura
Sud Jura

 AU DELÀ DU FLEUVE
Sud Jura
Sud Jura



Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs
JS1 - Équipements sportifs protégés

Thème des télécommunications
PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie
réseau-hta
réseau-souterrain-hta
poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie
Ligne THT 63 kV
Ligne THT 225kV

Thème de l'implantation
EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques
PM1 - PPRN Mouvements de terrain
ZONE 1
ZONE 2
ZONE 3

Thème du patrimoine
AC4 - ZPPAUP devenue SPR
AC1 - Monuments historiques
AC1 - Périmètre protection MH
AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau
AS1 - Périmètre de protection immédiate
AS1 - Périmètre de protection rapprochée
AS1 - Périmètre de protection éloignée
AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes. Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal
TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ
ex CC de la Région d'Orgelet

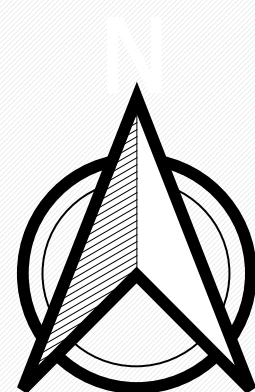
7. Plan des servitudes d'utilité publique
A0 - 1. 5000°

CHAVÉRIA

Elaboration prescrite le 28/09/2016
Dossier arrêté le 30/06/2023
PLUI approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024





Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs
JS1 - Equipements sportifs protégés

Thème des télécommunications
PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie
réseau-hta
réseau-souterrain-hta
poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie
Ligne THT 63 kV
Ligne THT 225kV

Thème de l'implantation
EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques
PM1 - PPRN Mouvements de terrain
ZONE 1
ZONE 2
ZONE 3

Thème du patrimoine
AC4 - ZPPAUP devenue SPR
AC1 - Monuments historiques
AC1 - Périmètre protection MH
AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau
AS1 - Périmètre de protection immédiate
AS1 - Périmètre de protection rapprochée
AS1 - Périmètre de protection éloignée
AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.

0 100 200 m



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ
ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique
A0 - 1. 2500°

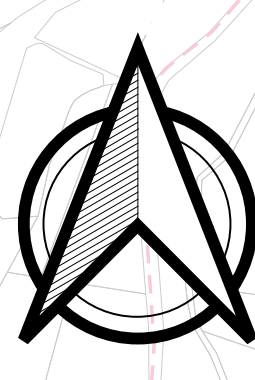
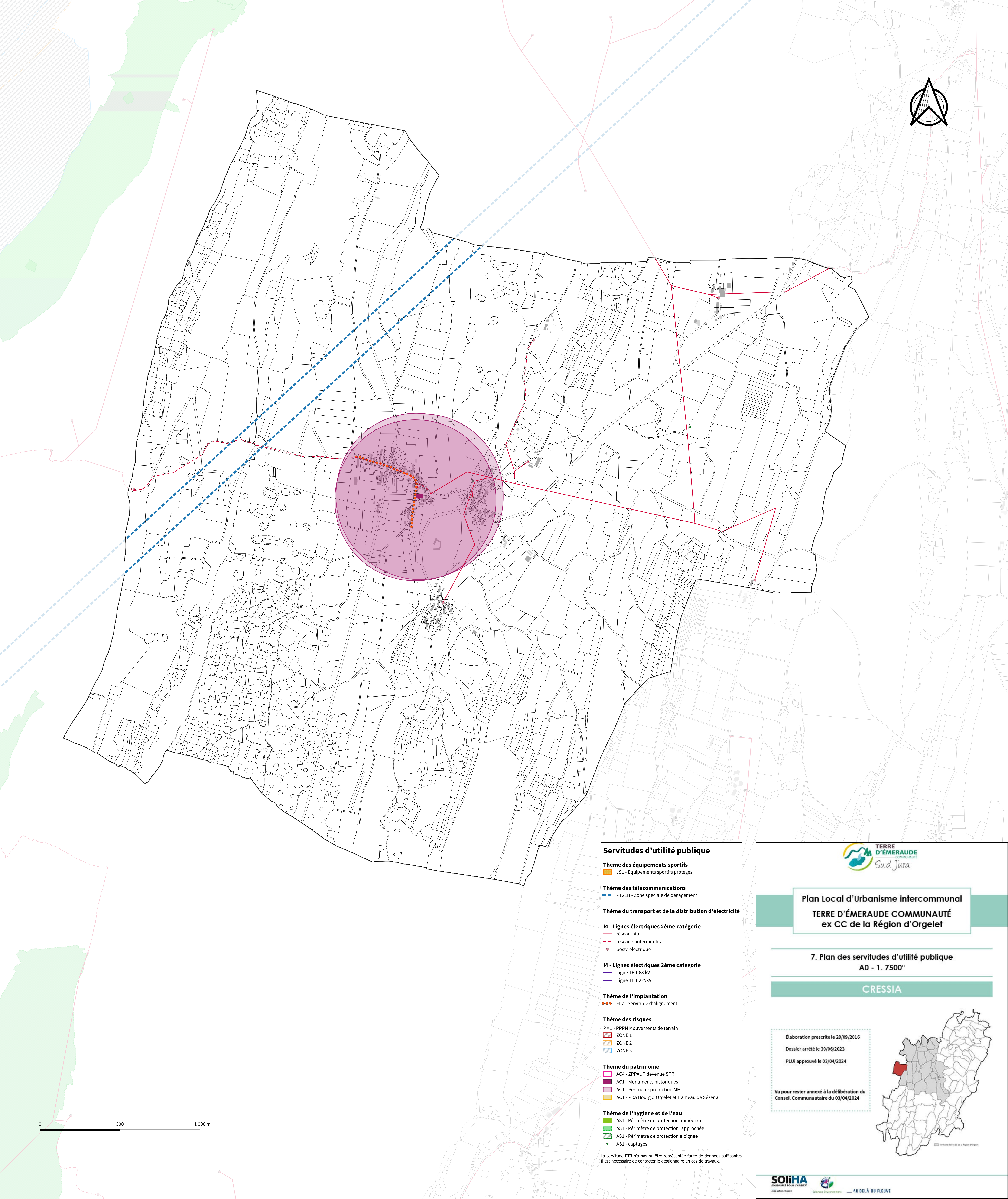
COURBETTE

Élaboration prescrite le 28/09/2016
Dossier arrêté le 30/06/2023
PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024



AU DELÀ DU FLEUVE



0 500 1 000 m

Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs

JS1 - Équipements sportifs protégés

Thème des télécommunications

PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie

réseau-hta
réseau-souterrain-hta
poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie

Ligne THT 63 kV
Ligne THT 225kV

Thème de l'implantation

EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques

PM1 - PPRN Mouvements de terrain

ZONE 1
ZONE 2
ZONE 3

Thème du patrimoine

AC4 - ZPPAUP devenue SPR
AC1 - Monuments historiques
AC1 - Périmètre protection MH
AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau

AS1 - Périmètre de protection immédiate
AS1 - Périmètre de protection rapprochée
AS1 - Périmètre de protection éloignée
AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal TERRE D'Émeraude Communauté ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique A0 - 1. 7500°

CRESSIA

Élaboration prescrite le 28/09/2016

Dossier arrêté le 30/06/2023

PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024



AU DELÀ DU FLEUVE



0 250 500 m

Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs
JS1 - Equipements sportifs protégés

Thème des télécommunications
PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie
réseau-hta
réseau-souterrain-hta
poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie
Ligne THT 63 kv
Ligne THT 225kv

Thème de l'implantation
EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques
PM1 - PPRN Mouvements de terrain
ZONE 1
ZONE 2
ZONE 3

Thème du patrimoine
AC4 - ZPPAUP devenue SPR
AC1 - Monuments historiques
AC1 - Périmètre protection MH
AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau
AS1 - Périmètre de protection immédiate
AS1 - Périmètre de protection rapprochée
AS1 - Périmètre de protection éloignée
AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique A0 - 1. 5000°

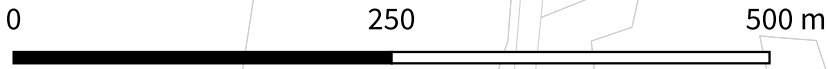
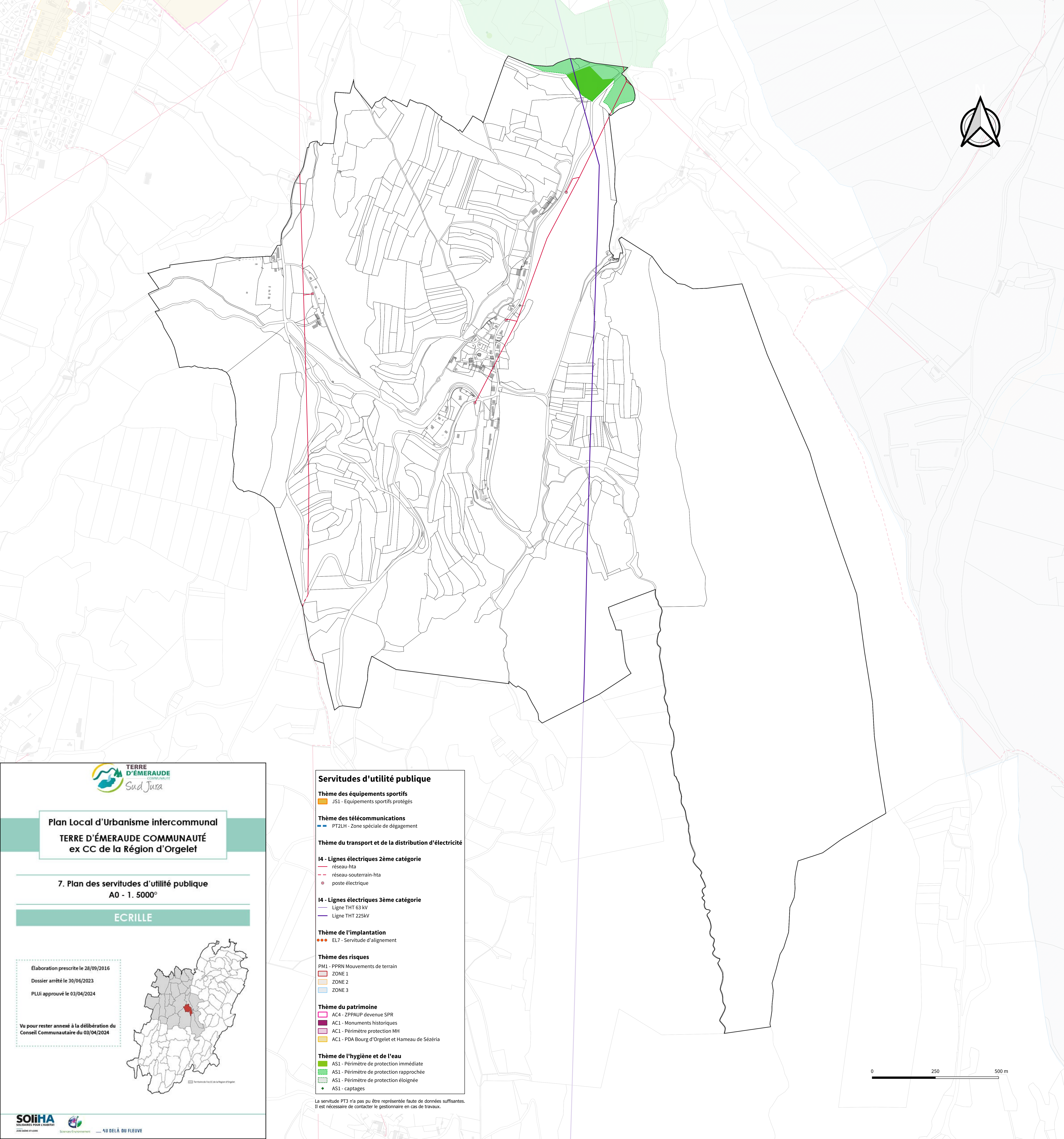
DOMPIERRE-SUR-MONT

Elaboration prescrite le 28/09/2016
Dossier arrêté le 30/06/2023
PLUI approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024



40 DELÀ DU FLEUVE



Plan Local d'Urbanisme intercommunal
TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ
ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique
A0 - 1. 5000°

ECRILLE

Élaboration prescrite le 28/09/2016
Dossier arrêté le 30/06/2023
PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024



Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs
JS1 - Equipements sportifs protégés

Thème des télécommunications
PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie
réseau-hta
réseau-souterrain-hta
poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie
Ligne THT 63 kV
Ligne THT 225kV

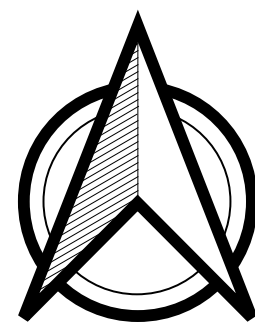
Thème de l'implantation
EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques
PM1 - PPRN Mouvements de terrain
ZONE 1
ZONE 2
ZONE 3

Thème du patrimoine
AC4 - ZPPAUP devenue SPR
AC1 - Monuments historiques
AC1 - Périmètre protection MH
AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau
AS1 - Périmètre de protection immédiate
AS1 - Périmètre de protection rapprochée
AS1 - Périmètre de protection éloignée
AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.



Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs
JS1 - Equipements sportifs protégés

Thème des télécommunications
PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie
réseau-hta
réseau-souterrain-hta
poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie
Ligne THT 63 kV
Ligne THT 225kV

Thème de l'implantation
EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques
PM1 - PPRN Mouvements de terrain
ZONE 1
ZONE 2
ZONE 3

Thème du patrimoine
AC4 - ZPPAUP devenue SPR
AC1 - Monuments historiques
AC1 - Périmètre protection MH
AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau
AS1 - Périmètre de protection immédiate
AS1 - Périmètre de protection rapprochée
AS1 - Périmètre de protection éloignée
AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
TERRE D'Émeraude COMMUNAUTÉ
ex CC de la Région d'Orgelet

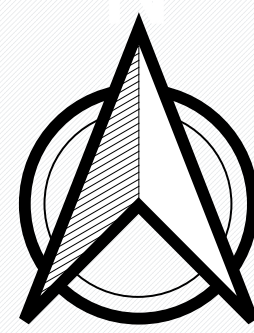
7. Plan des servitudes d'utilité publique
A0 - 1. 5000°

MARNÉZIA

Élaboration prescrite le 28/09/2016
Dossier arrêté le 30/06/2023
PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024





Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs
JS1 - Equipements sportifs protégés

Thème des télécommunications
PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie
réseau-hta
réseau-souterrain-hta
poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie
Ligne THT 63 kV
Ligne THT 225kV

Thème de l'implantation
EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques
PM1 - PPRN Mouvements de terrain
ZONE 1
ZONE 2
ZONE 3

Thème du patrimoine
AC4 - ZPPAUP devenue SPR
AC1 - Monuments historiques
AC1 - Périmètre protection MH
AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau
AS1 - Périmètre de protection immédiate
AS1 - Périmètre de protection rapprochée
AS1 - Périmètre de protection éloignée
AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal
TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ
ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique
A0 - 1. 3300°

MÉRONA

Elaboration prescrite le 28/09/2016
Dossier arrêté le 30/06/2023
PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024



400 DELÀ DU FLEUVE

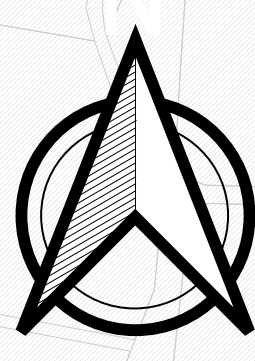
Élaboration prescrite le 28/09/2016
Dossier arrêté le 30/06/2023
PLUi approuvé le 03/04/2024



Servitudes d'utilité publique

- Thème des équipements sportifs**
JS1 - Équipements sportifs protégés
- Thème des télécommunications**
PT2LH - Zone spéciale de dégagement
- Thème du transport et de la distribution d'électricité**
I4 - Lignes électriques 2ème catégorie
réseau-hta
réseau-souterrain-hta
poste électrique
I4 - Lignes électriques 3ème catégorie
Ligne THT 63 kV
Ligne THT 225kV
- Thème de l'implantation**
EL7 - Servitude d'alignement
- Thème des risques**
PM1 - PPRN Mouvements de terrain
ZONE 1
ZONE 2
ZONE 3
- Thème du patrimoine**
AC4 - ZPPAUP devenue SPR
AC1 - Monuments historiques
AC1 - Périmètre protection MH
AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria
- Thème de l'hygiène et de l'eau**
AS1 - Périmètre de protection immédiate
AS1 - Périmètre de protection rapprochée
AS1 - Périmètre de protection éloignée
AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.



Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs

JS1 - Equipements sportifs protégés

Thème des télécommunications

PTZLH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie

réseau-hta

réseau-souterrain-hta

poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie

Ligne THT 63 kV

Ligne THT 225kV

Thème de l'implantation

EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques

PM1 - PPRN Mouvements de terrain

ZONE 1

ZONE 2

ZONE 3

Thème du patrimoine

AC4 - ZPPAUP devenue SPR

AC1 - Monuments historiques

AC1 - Périmètre protection MH

AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau

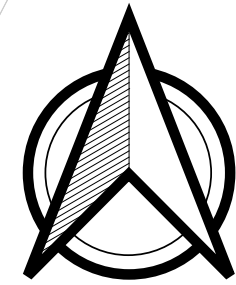
AS1 - Périmètre de protection immédiate

AS1 - Périmètre de protection rapprochée

AS1 - Périmètre de protection éloignée

AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.



0 250 500 m



Plan Local d'Urbanisme intercommunal
TERRE D'Émeraude Communauté
ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique
A0 - 1. 3300°

NANCUISE

Elaboration prescrite le 28/09/2016
Dossier arrêté le 30/06/2023
PLUi approuvé le 03/04/2024

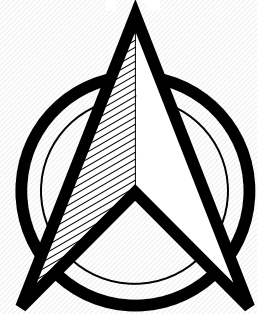
Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024



Territoires du Territoire de la Région d'Orgelet



NO DELÀ DU FLEUVE



Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs

JS1 - Équipements sportifs protégés

Thème des télécommunications

PTZLH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie

réseau-hta

réseau-souterrain-hta

poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie

Ligne THT 63 kV

Ligne THT 225kV

Thème de l'implantation

EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques

PM1 - PPRN Mouvements de terrain

ZONE 1

ZONE 2

ZONE 3

Thème du patrimoine

AC4 - ZPPAUP devenue SPR

AC1 - Monuments historiques

AC1 - Périmètre protection MH

AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau

AS1 - Périmètre de protection immédiate

AS1 - Périmètre de protection rapprochée

AS1 - Périmètre de protection éloignée

AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.

Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ

ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique

A0 - 1. 7500°

ON0Z

Elaboration prescrite le 28/09/2016

Dossier arrêté le 30/06/2023

PLUI approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du

Conseil Communautaire du 03/04/2024

Territoires du Ex CC de la Région d'Orgelet

SOIiHA

SOLIDAIRES POUR L'AMBIENT

2022 AMB 01 1000

Sciences Environnement

— 400 DELÀ DU FLEUVE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ
ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique
A0 - 1. 7500°

A. ORGELET - SECTEUR BOURG

Elaboration prescrite le 28/09/2016

Dossier arrêté le 30/06/2023

PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024



SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
2009 2018 2019

Sciences Environnement
AU DELÀ DU FLEUVE

Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs

JS1 - Équipements sportifs protégés

Thème des télécommunications

PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie

réseau-hta

réseau-souterrain-hta

poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie

Ligne THT 63 kV

Ligne THT 225kV

Thème de l'implantation

EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques

PM1 - PPRN Mouvements de terrain

ZONE 1

ZONE 2

ZONE 3

Thème du patrimoine

AC4 - ZPPAUP devenue SPR

AC1 - Monuments historiques

AC1 - Périmètre protection MH

AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau

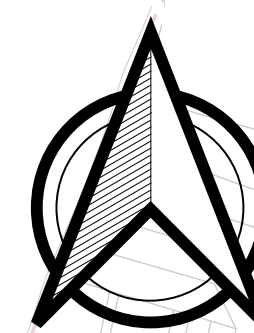
AS1 - Périmètre de protection immédiate

AS1 - Périmètre de protection rapprochée

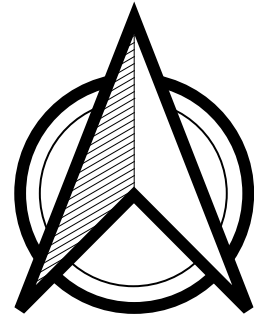
AS1 - Périmètre de protection éloignée

AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes. Il
est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.



0 500 1000 m



Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs

JS1 - Équipements sportifs protégés

Thème des télécommunications

PTZLH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie

réseau-hta

réseau-souterrain-hta

poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie

Ligne THT 63 kV

Ligne THT 225kV

Thème de l'implantation

EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques

PM1 - PPRN Mouvements de terrain

ZONE 1

ZONE 2

ZONE 3

Thème du patrimoine

AC4 - ZPPAUP devenue SPR

AC1 - Monuments historiques

AC1 - Périmètre protection MH

AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau

AS1 - Périmètre de protection immédiate

AS1 - Périmètre de protection rapprochée

AS1 - Périmètre de protection éloignée

AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes. Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ

ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique

A0 - 1. 7500°

B. ORGELET - SECTEUR BELLECIN

Elaboration prescrite le 28/09/2016

Dossier arrêté le 30/06/2023

PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 03/04/2024

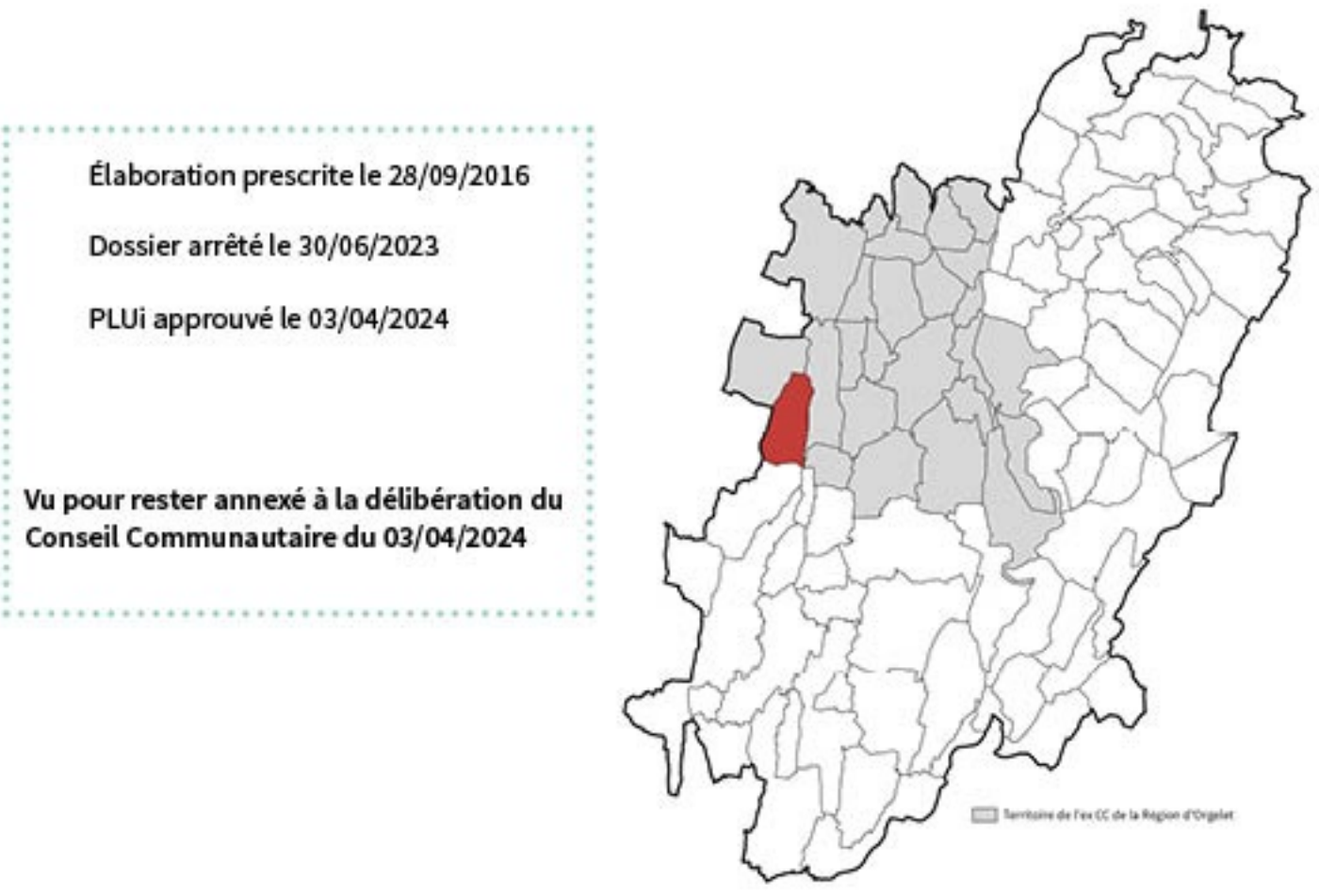
SOLiHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

2023-2026 en cours

Société d'Équipement

AU DELÀ DU FLEUVE



Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs
JS1 - Équipements sportifs protégés

Thème des télécommunications
PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie
réseau-hta
réseau-souterrain-hta
poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie
Ligne THT 63 kV
Ligne THT 225kV

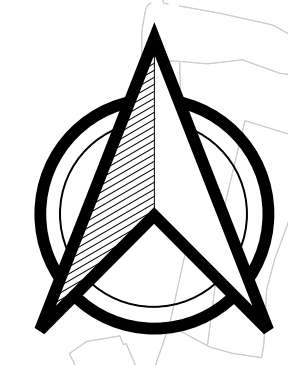
Thème de l'implantation
EL7 - Servitude d'alignement

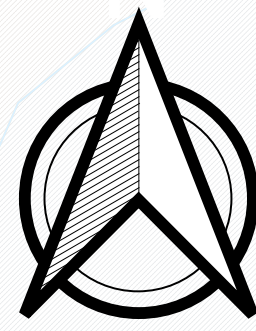
Thème des risques
PM1 - PPRN Mouvements de terrain
ZONE 1
ZONE 2
ZONE 3

Thème du patrimoine
AC4 - ZPPAUP devenue SPR
AC1 - Monuments historiques
AC1 - Périmètre protection MH
AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau
AS1 - Périmètre de protection immédiate
AS1 - Périmètre de protection rapprochée
AS1 - Périmètre de protection éloignée
AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.





Plan Local d'Urbanisme intercommunal
TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ
ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique
A0 - T. 5000°

PLAISIA

Elaboration prescrite le 28/09/2016
Dossier arrêté le 30/06/2023
PLUI approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024



Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs

JSI - Equipements sportifs protégés

Thème des télécommunications

PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie

réseau HTA
réseau souterrain HTA
poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie

Ligne THT 63 kV
Ligne THT 225kV

Thème de l'implantation

ELT - Servitude d'alignement

Thème des risques

PM1 - PPRN Mouvements de terrain
ZONE 1
ZONE 2
ZONE 3

Thème du patrimoine

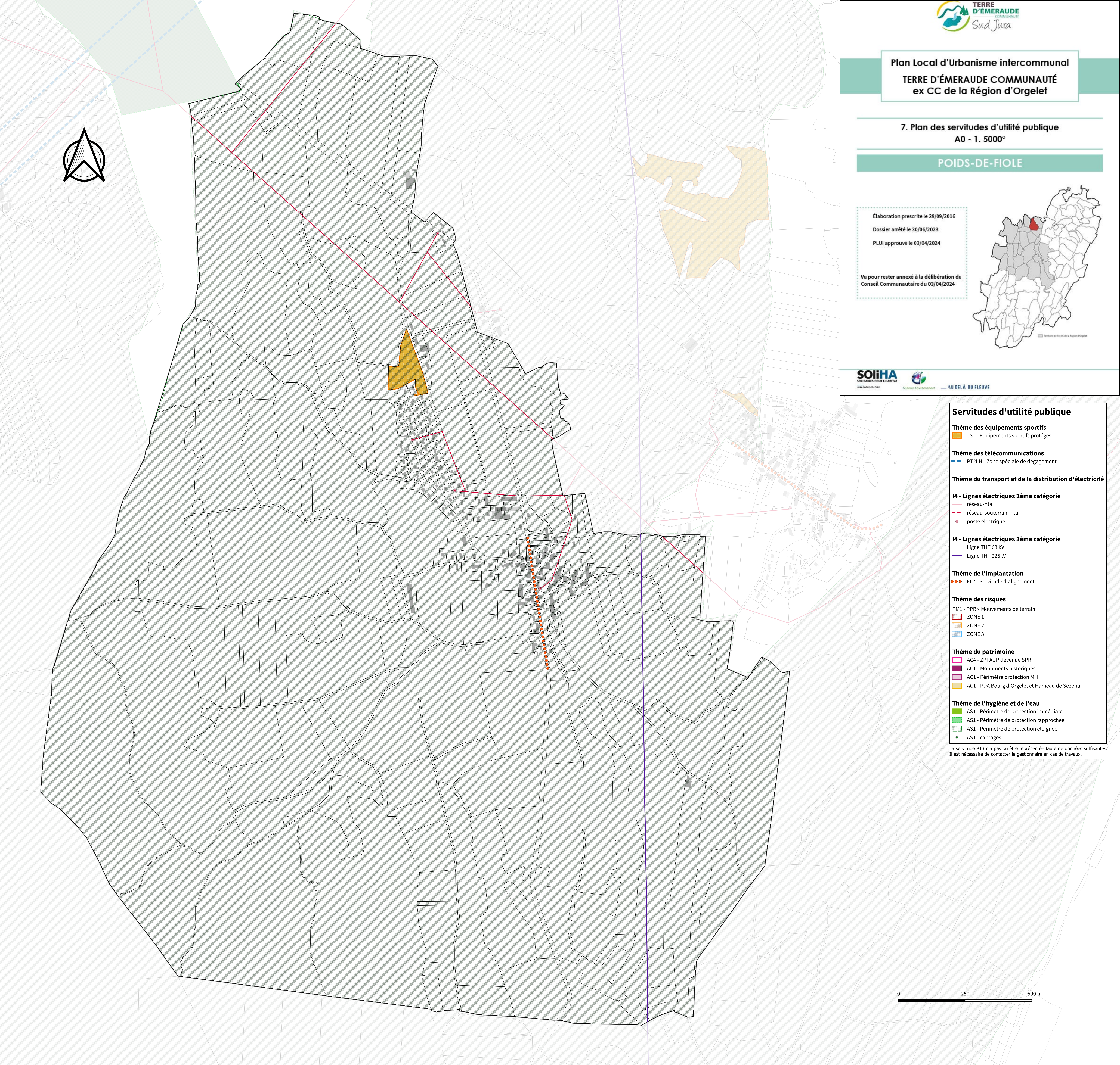
AC1 - ZPPAUP devenue SPR
AC1 - Monuments historiques
AC1 - Périmètre protection MH
AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau

AS1 - Périmètre de protection immédiate
AS1 - Périmètre de protection rapprochée
AS1 - Périmètre de protection éloignée
AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.

0 250 500 m



Plan Local d'Urbanisme intercommunal
TERRE D'Émeraude COMMUNAUTÉ
ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique
A0 - 1. 5000°

POIDS-DE-FIOLE

Élaboration prescrite le 28/09/2016

Dossier arrêté le 30/06/2023

PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024



SOIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
JURA SAÏNE ET LOIRE



AU DELÀ DU FLEUVE

Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs
JS1 - Équipements sportifs protégés

Thème des télécommunications
PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie
réseau-hta
réseau-souterrain-hta
poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie
Ligne THT 63 kV
Ligne THT 225kV

Thème de l'implantation
EL7 - Servitude d'alignement

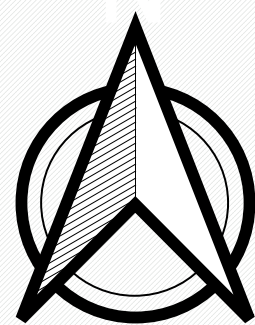
Thème des risques
PM1 - PPRN Mouvements de terrain
ZONE 1
ZONE 2
ZONE 3

Thème du patrimoine
AC4 - ZPPAUP devenue SPR
AC1 - Monuments historiques
AC1 - Périmètre protection MH
AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau
AS1 - Périmètre de protection immédiate
AS1 - Périmètre de protection rapprochée
AS1 - Périmètre de protection éloignée
AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.

0 250 500 m



Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs
JS1 - Équipements sportifs protégés

Thème des télécommunications
PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie
réseau-hta
réseau-souterrain-hta
poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie
Ligne THT 63 kV
Ligne THT 225kV

Thème de l'implantation
EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques
PM1 - PPRN Mouvements de terrain
ZONE 1
ZONE 2
ZONE 3

Thème du patrimoine
AC4 - ZPPAUP devenue SPR
AC1 - Monuments historiques
AC1 - Périmètre protection MH
AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau
AS1 - Périmètre de protection immédiate
AS1 - Périmètre de protection rapprochée
AS1 - Périmètre de protection éloignée
AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.

0 250 500 m



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ
ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique
A0 - 1. 5000°

PRÉSILLY

Élaboration prescrite le 28/09/2016
Dossier arrêté le 30/06/2023
PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024



SoliHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



AU DELÀ DU FLEUVE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
TERRE D'Émeraude COMMUNAUTÉ
ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique
A0 - 1. 3300°

REITHOUSE

Elaboration prescrite le 28/09/2016
Dossier arrêté le 30/06/2023
PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024



Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs
■ JSI - Equipements sportifs protégés

Thème des télécommunications
■ PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie
— réseau-hta
- - - réseau-souterrain-hta
● poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie
— Ligne THT 63 kV
— Ligne THT 225kV

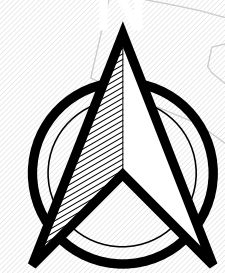
Thème de l'implantation
● ● EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques
PM1 - PPRN Mouvements de terrain
■ ZONE 1
■ ZONE 2
■ ZONE 3

Thème du patrimoine
■ AC4 - ZPPAUP devenue SPR
■ AC1 - Monuments historiques
■ AC1 - Périmètre protection MH
■ AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau
■ AS1 - Périmètre de protection immédiate
■ AS1 - Périmètre de protection rapprochée
■ AS1 - Périmètre de protection éloignée
◆ AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal
TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ
ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique
A0 - 1. 5000°

ROTHONAY

Elaboration prescrite le 28/09/2016
Dossier arrêté le 30/06/2023
PLUI approuvé le 03/04/2024



Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024

Service de l'Urbanisme et de l'Aménagement

SOLiHA



NO DÉJÀ BI FLEUVE

Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs

JS1 - Équipements sportifs protégés

Thème des télécommunications

PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie

réseau-hta

réseau-souterrain-hta

poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie

Ligne THT 63 kV

Ligne THT 225 kV

Thème de l'implantation

EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques

PM1 - PPMs Mouvements de terrain

ZONE 1

ZONE 2

ZONE 3

Thème du patrimoine

AC4 - ZPPAUP devenu SPR

AC1 - Monuments historiques

AC1 - Périmètre protection MH

AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sèzéria

Thème de l'hygiène et de l'eau

AS1 - Périmètre de protection immédiate

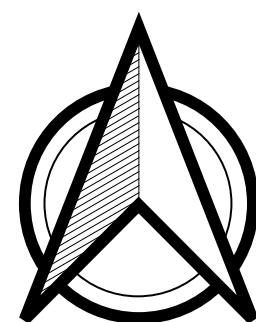
AS1 - Périmètre de protection rapprochée

AS1 - Périmètre de protection éloignée

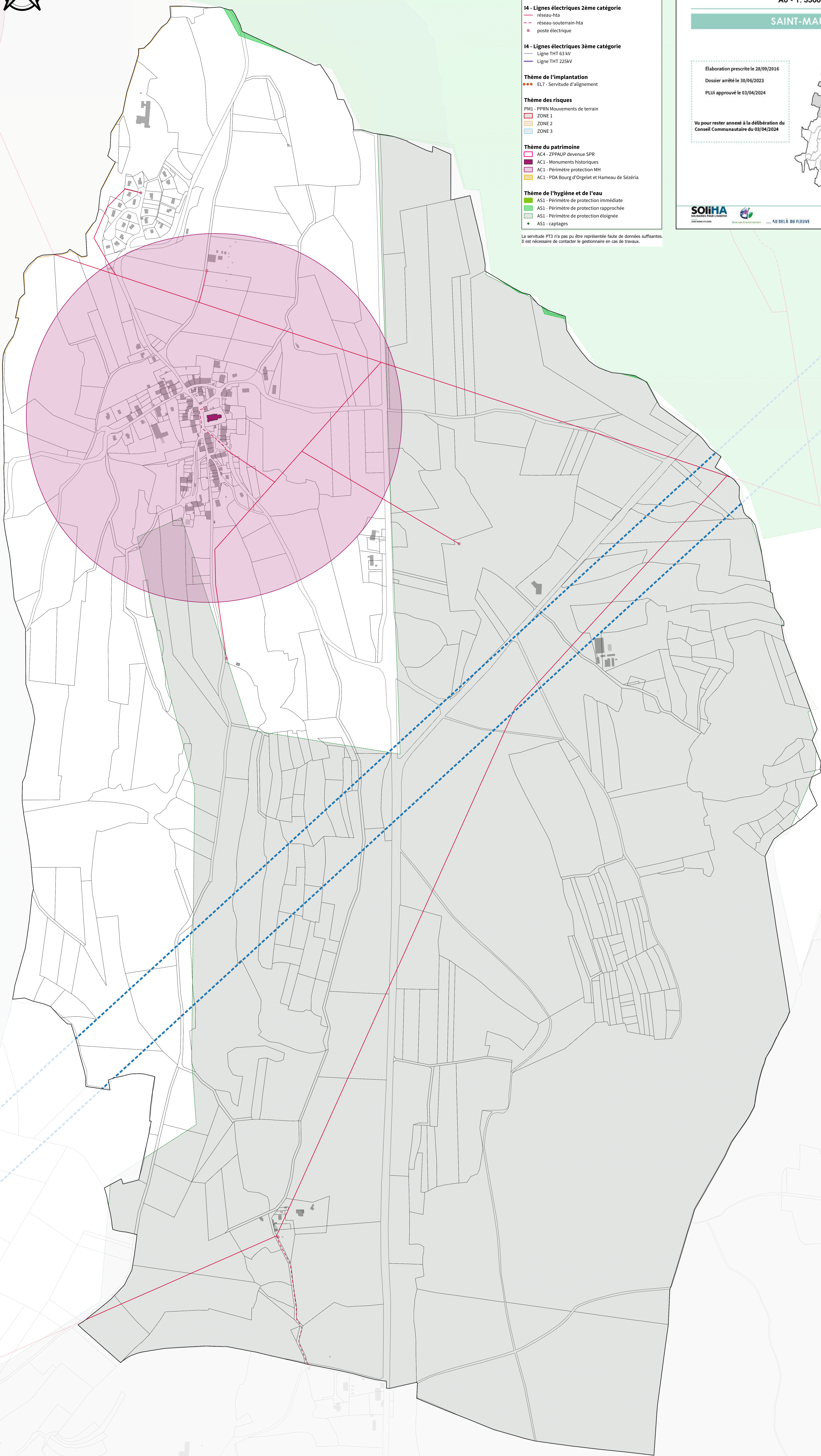
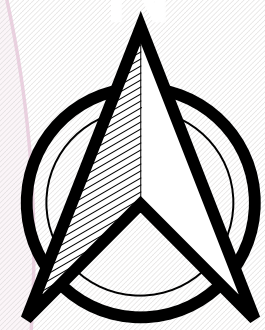
AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.

Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.



0 250 500 m



Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs
JS1 - Équipements sportifs protégés

Thème des télécommunications
PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité
I4 - Lignes électriques 2ème catégorie
- réseau hta
- réseau souterrain-hta
- poste électrique
I4 - Lignes électriques 3ème catégorie
- Ligne THT 63 kV
- Ligne THT 225kV

Thème de l'implantation
EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques
PM1 - PPRN Mouvements de terrain
ZONE 1
ZONE 2
ZONE 3

Thème du patrimoine
AC4 - ZPPAUP devenue SPR
AC1 - Monuments historiques
AC1 - Périmètre protection MH
AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau
AS1 - Périmètre de protection immédiate
AS1 - Périmètre de protection rapprochée
AS1 - Périmètre de protection éloignée
AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ
ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique
A0 - 1. 3300°

SAINT-MAUR

Elaboration prescrite le 28/09/2016
Dossier arrêté le 30/06/2023
PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024



Plan Local d'Urbanisme intercommunal
TERRE D'Émeraude COMMUNAUTÉ
ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique
A0 - 1. 7500°

SARROGNA

Elaboration prescrite le 28/09/2016
Dossier arrêté le 30/06/2023
PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024



Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs
JS1 - Équipements sportifs protégés

Thème des télécommunications
PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie
réseau-hta
réseau-souterrain-hta
poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie
Ligne THT 63 kV
Ligne THT 225kV

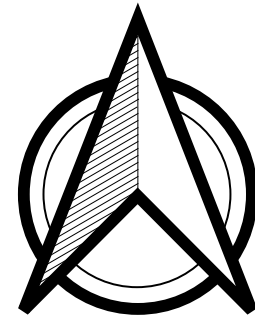
Thème de l'implantation
EL7 - Servitude d'alignement

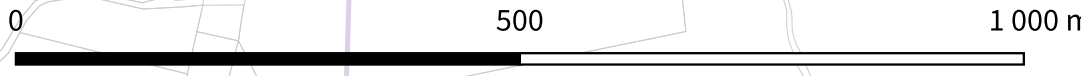
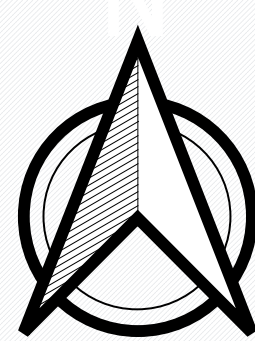
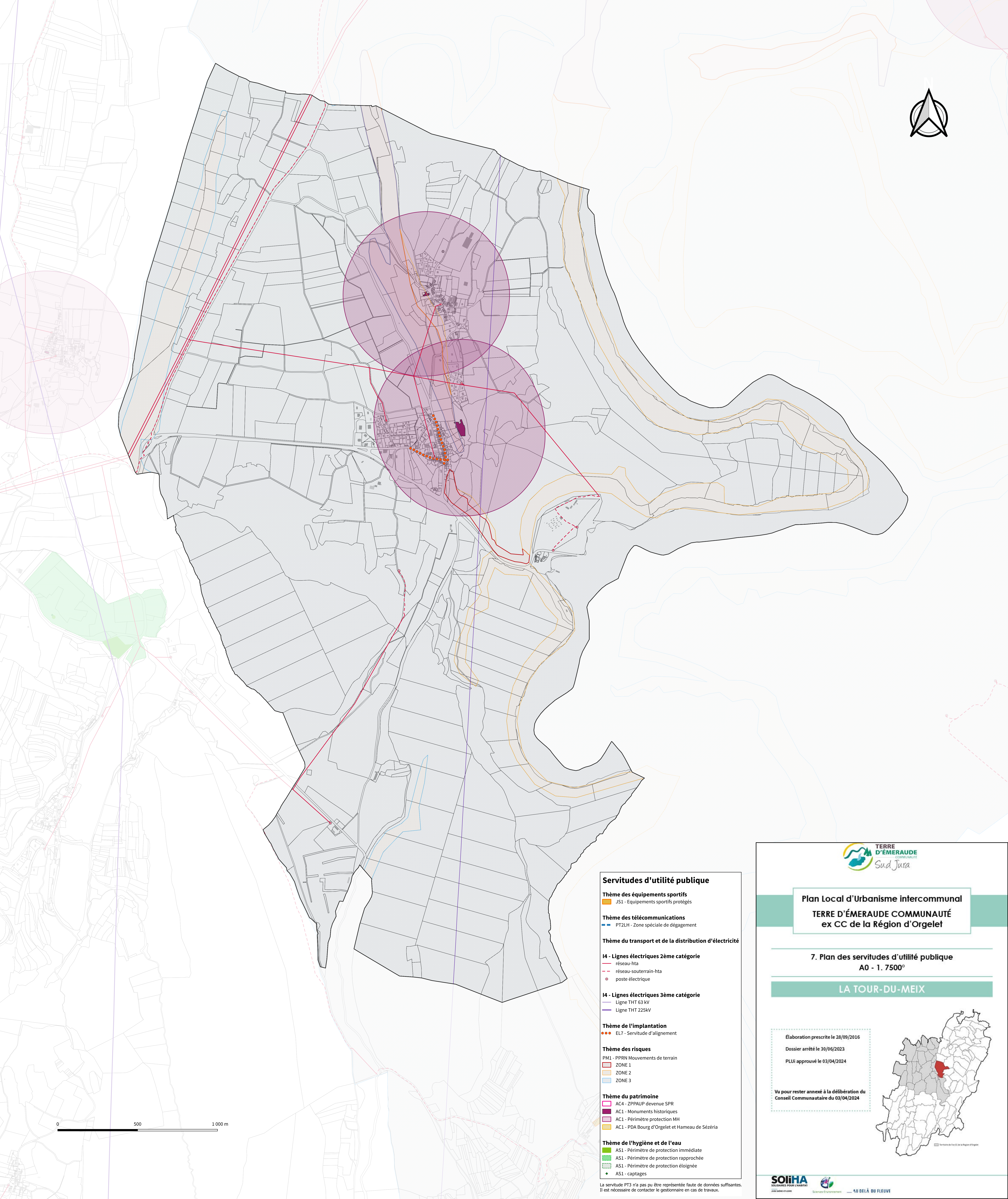
Thème des risques
PM1 - PPRN Mouvements de terrain
ZONE 1
ZONE 2
ZONE 3

Thème du patrimoine
AC4 - ZPPAUP devenue SPR
AC1 - Monuments historiques
AC1 - Périmètre protection MH
AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau
AS1 - Périmètre de protection immédiate
AS1 - Périmètre de protection rapprochée
AS1 - Périmètre de protection éloignée
AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.





Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs
US1 - Équipements sportifs protégés

Thème des télécommunications
PTZLH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie
réseau-hta
réseau-souterrain-hta
poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie
Ligne THT 63 kV
Ligne THT 225kV

Thème de l'implantation
EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques
PM1 - PPRN Mouvements de terrain
ZONE 1
ZONE 2
ZONE 3

Thème du patrimoine
AC4 - ZPPAUP devenue SPR
AC1 - Monuments historiques
AC1 - Périmètre protection MH
AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau
AS1 - Périmètre de protection immédiate
AS1 - Périmètre de protection rapprochée
AS1 - Périmètre de protection éloignée
AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes. Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal
TERRE D'Émeraude COMMUNAUTÉ
ex CC de la Région d'Orgelet

7. Plan des servitudes d'utilité publique
A0 - 1. 7500°

LA TOUR-DU-MEIX

Élaboration prescrite le 28/09/2016
Dossier arrêté le 30/06/2023
PLUi approuvé le 03/04/2024

Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024



SCHEMA d'urbanisme AU DELÀ DU FLEUVE